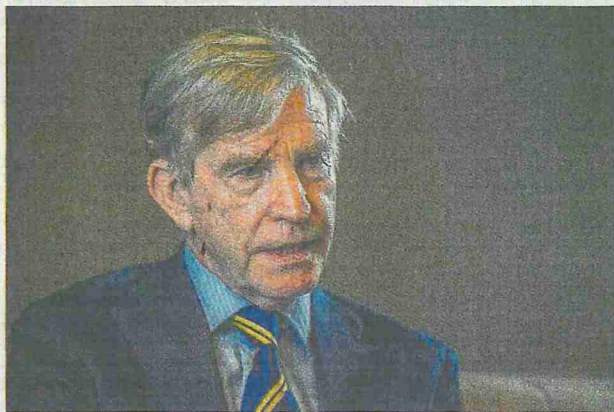


Duchâtelet dépose plainte contre Anderlecht et Genk

Avec Jelle Van Damme et Paul-José Mpoku, l'ex-président du Standard a déposé plainte contre Genk, Anderlecht, Anthony Vanden Borre, Pelé Mboyo et X, pour trucage de matchs en 2014.



« Ce que j'attends », dit Roland Duchâtelet, « c'est que la direction actuelle d'Anderlecht m'aide à mettre au grand jour les faits qui se sont déroulés en 2014. » © PHOTONNEWS.

DIDIER SCHYNS

Retiré depuis novembre 2017 d'un milieu qui l'a littéralement écoeuré, Roland Duchâtelet n'en continue pas moins, par intermittence, à faire parler de lui et à secouer le landerneau du football belge. Il l'a fait mardi en déposant, en son nom et en celui de sa société faitière Staprix, qui était propriétaire du Standard lorsqu'il en était le président, une plainte pénale auprès d'un juge d'instruction de Bruxelles, avec constitution de partie civile, contre Genk, Anderlecht, Anthony Vanden Borre, Ilombe « Pelé » Mboyo et X.

En cause, encore et toujours, les fameux Playoffs 1 de la saison 2013-2014, que le Standard avait abordé avec quatre points d'avance sur le FC Bruges et dix sur Anderlecht avant de se faire coiffer sur le fil par son grand rival bruxellois. Un titre qui, dixit Roland Duchâtelet, « est le résultat direct d'une grave falsification de la compétition sportive ». Qui aurait donc privé le Standard d'un titre de champion « qui lui revenait » et d'une vingtaine de millions d'euros qu'aurait générés sa participation à la Ligue des champions.

Les révélations ne sont évidemment pas neuves : non content d'en référer, à l'époque, à la Cellule Football, Roland Duchâtelet avait déposé plainte à Hasselt et à Bruxelles après l'éclatement du Footbelgate, sans que l'affaire n'aille plus loin. Mais sans vouloir se prendre « pour Don Quichotte », comme il le dit lui-même, l'homme d'affaires n'a jamais abandonné son combat pour que toute la lumière soit faite sur ce qu'il s'est réellement passé lors du dénouement de la saison 2013-2014. « Lors de l'affaire Ye », explique-t-il, « des condamnations avaient été prononcées. A l'encontre de l'avocat Laurent Denis notamment, avec qui pourtant les clubs belges ont continué à travailler. C'est ce genre de comportements qu'il faut balayer. Mon combat, c'est de faire en sorte que les mentalités dans le football belge changent... »

Le « X » englobe Mogi Bayat

Concrètement, l'ancien président du Standard s'est entouré de Jelle Van Damme et Paul-José Mpoku, qui portaient alors le maillot du club liégeois, pour donner plus de poids à son action.

« Je les ai contactés moi-même et ils ont accepté de me rejoindre », dit-il.

2014

On le sait, les soupçons de Duchâtelet portent sur plusieurs rencontres des Playoffs 1 des mois d'avril et mai 2014, dont Lokeren - Anderlecht (1-2), Anderlecht - Genk (4-0), Genk - FC Bruges (3-2) et Zulte Waregem - Anderlecht (1-2).

C'est le cas aussi de trois supporters du Standard, abonnés à Sclessin en 2013-2014 (Magali Pignolet, Bertrand Lefèvre et Pascal Fabris), qui entendent « réparer le passé et réclamer réparation d'un préjudice bien réel », mais aussi « dissuader quiconque d'oser encore venir salir notre passion ».

On le sait, les soupçons de Duchâtelet portent sur plusieurs rencontres des Playoffs 1 des mois d'avril et mai 2014, dont Lokeren - Anderlecht (1-2), Anderlecht - Genk (4-0), Genk - FC Bruges (3-2) et Zulte Waregem - Anderlecht (1-2). Aussi la plainte déposée par l'ancien patron de Sclessin vise-t-elle Anderlecht et Genk. Ou plus précisément l'ancienne direction du Sporting et pas la nouvelle qui, dit-il, « a déposé plainte pénale contre X du fait du trucage présumé de certains matchs en 2013-2014. Cela signifie qu'ils sont arrivés à la conclusion que des faits pénalement répréhensibles ont eu lieu ». Pour le dossier genkois, ce sont des acteurs de terrain que Duchâtelet soupçonne, qui tous étaient représentés par Mogi Bayat. « Dans sa position, ce n'était pas si difficile d'arranger un match », lâche-t-il.

L'intermédiaire franco-iranien figure depuis le début dans le collimateur de Roland Duchâtelet. « Bayat s'était vanté auprès de Bruno Venanzi, à qui j'avais revendu le Standard et qui me l'avait raconté, qu'il avait truqué le match entre Anderlecht et Genk en faisant offrir, via le concours d'Anthony Vanden Borre, alors actif à Genk, des montres de valeur à un certain nombre de joueurs limbourgeois pour qu'ils lèvent le pied. J'ai cru à une blague, jusqu'à ce qu'on retrouve au domicile de Mogi Bayat, des boîtes de montres vides... » Duchâtelet va plus loin encore : il affirme que Bruno Venanzi lui a fait part, lors d'un déjeuner partagé le vendredi 11 février dernier à Saint-Trond, de « pressions reçues » pour revenir sur ses propos.

D'où la plainte pénale déposée ce mardi et dirigée contre X, lequel X englobe donc Mogi Bayat. Quant à Ilombe « Pelé » Mboyo, il aurait, comme Vanden Borre, distribué lui aussi des montres à certains joueurs de Genk, qui étaient à l'époque ses équipiers, mais pour les inciter à faire preuve d'un engagement extrême face au FC Bruges, autre prétendant au titre, alors que le Racing, largement, n'avait plus rien à jouer.

« Que les fans rouches récupèrent ce titre volé »

« Ce que j'attends », dit Roland Duchâtelet, « c'est que la direction actuelle d'Anderlecht m'aide à mettre au grand jour les faits qui se sont déroulés en 2014 et que les supporters du Standard récupèrent le titre qu'on leur a volé. » Ce qui réglementairement parlant serait possible, si la falsification de matchs est avérée et que la justice va au bout de l'affaire. « Nos clients invitent fermement l'Union belge et la Pro League à enfin se manifester, par exemple en déposant une plainte pénale », indiquent quant à eux Maîtres Jean-Louis Dupont, Martin Hissel et Florent Stockart, les avocats des plaignants. « C'est en effet leur compétition qui aurait été falsifiée, ce qui en fait des victimes de premier rang. Elles devraient donc, en toute logique et si ces organisations ne sont pas une fois de plus minées par des conflits d'intérêts, être les premières intéressées à ce que toute la lumière soit faite sur cette triste

